



COMMISSION DE SUIVI ET D'INFORMATION  
PROJET DE GÉOTHERMIE PROFONDE - HAUTE-SORNE

# GÉOTHERMIE PROFONDE À HAUTE-SORNE



Commission de suivi et d'information (CSI)

23 janvier 2025

# ORDRE DU JOUR

---

1. Accueil et approbation de l'ordre du jour	5'
2. Adoption des procès-verbaux des séances du 28 octobre et du 21 novembre 2024	5'
3. Informations du bureau et des membres de la CSI	10'
4. Présentation des derniers résultats et calendrier du projet	15'
5. Débriefing de la séance publique du 21 novembre 2024	15'
6. Bilan de l'année et rapport d'activité 2024	20'
7. Comptes 2024	10'
<i>Pause</i>	15'
8. Planification de l'année 2025	30'
9. Budget 2025	15'
10. Divers	5'
11. Conclusion	5'

*Fin de séance prévue à 19h15, suivie d'un apéritif confectionné par l'épouse de M. Christophe Wermeille.*

# **ACCUEIL ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**



Pascal Mahon, président de la CSI

# **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 18 OCTOBRE ET DU 21 NOVEMBRE 2024**



Pascal Mahon, président de la CSI

# **INFORMATIONS DU BUREAU ET DES MEMBRES DE LA CSI**



Pascal Mahon, président de la CSI

# INFORMATIONS DE L'OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT (ENV)

---

- Séance « Retour d'expérience » du 14 novembre 2024
- Séance ENV avec les habitants de Berlincourt
- Lettre au DEN / ENV concernant le Tabeillon

# INFORMATIONS ENV

## ☐ Séance « retour d'expérience » du 14 novembre 2024

- Séance d'une journée complète
- 4 thèmes abordés
  - Aspects techniques / environnementaux I : bruit, lumière, transport routier, déchets, etc.
  - Aspects techniques / environnementaux II : sous-sol, cimentation, forage et autres
  - Aspects communication / relations publiques / divers
  - Aspects management et organisationnels de GEJ
- ENV, SDT, SIC, GES / GEJ et tous les mandataires de GEJ ont été invités
- Plusieurs points d'amélioration ont été discutés bien que toutes les bases légales aient été respectées
- Séance positive et utile pour tous
- PV transmis le 13.01.2025

Saint-Ursanne, le 13.01.2025  
Dossier traité par : Françoise Friche

### Géothermie Haute-Sorne : Retour d'expérience GVL-01 du 14 novembre 2024

#### Présence (\*personne en vivo)

Présence	Entreprises / Autorité	Lien	Nom, prénom
Toute la journée	RCJU ENV	Régulation	
		Régulation	
		Rédaction PV	
	RCJU SDT	Régulation	
		Régulation, chef projet	
OFEN	Autorité de subvention		
Geo-Energie Suisse (GES)	Directeur Geo-Energie Suisse (GES)		
Geo-Energie Jura (GEJ)	Directeur Geo-Energie Jura (GEJ)		
Matin	RCJU ENV	Régulation (bruit)	
	Geo-Energie Suisse (GES)	Resp. environnement	
		Resp. exploitation	
		Resp. risque sismique	
		Resp. géologie	
		Resp. environnement	
		Resp. bruit	
Resp. hydrogéologie			
	Responsable de la réalisation du forage		
	Expert RCJU (régulation forage)		
Après-midi	RCJU SIC	Responsable communication	
		Chef communication	
	Geo-Energie Suisse (GES)	Resp. communication	
		Resp. communication	
Excusé	Geo-Energie Suisse (GES)	Chef de projet	

# INFORMATIONS ENV

## ☐ Séance ENV avec les habitants de Berlincourt

- 9 décembre 2024 (Croix-Blanche Berlincourt)
  - Invitation envoyée à tous les foyers
- 17 participants dans la salle
- Présence de SIC, ENV et conseiller communal de Haute-Sorne
- Parole donnée à un opposant (voir lettre) en début de séance
  - Remise en question d'un échange constructif
  - Seul souhait: mettre fin au projet immédiatement
  - Lois en vigueur sont abrogées
  - Conditions antidémocratiques
  - Collaboration mensongère et pas de souhait de participer à une réunion avec comme seul but la propagande de « bonne collaboration »
- 7 participants ont quitté la salle
- 10 participants sont restés pour l'atelier

Bassecour, 9.12.2024

Office de l'environnement  
Monsieur Quentin Theiler  
Chemin du Bel'Oiseau 12  
2882 Saint-Ursanne

### Séance d'échange sur les impacts du projet GGP à Haute-Sorne

Monsieur,

Nous – les signataires – préférons de ne pas participer à cette séance.

Après 10 ans d'ignorance des opposants, d'information exclusivement unilatérale des instances locales et cantonales, de suppression de tout débat contradictoire, de vices de procédure dans l'obtention du permis de construire, d'écrasement de la pétition, d'empêchement d'une votation populaire, maintenant les responsables du projet nous envoient deux bureaucrates du canton pour organiser un **échange constructif** avec nous.

C'est totalement ridicule. Votre projet est hautement destructeur et met en danger les biens et le patrimoine de toute une région. Où est donc votre contribution constructive ? Que voulez-vous nous proposer ? Par exemple, que les travaux n'aient lieu que pendant les heures normales de travail, les jours ouvrables ? Que vous allez augmenter le montant ridicule de l'assurance de 100 millions à 10 milliards ? Que vous allez réaliser un renversement de la charge de la preuve ? Que vous allez enfin ancrer une base légale pour la géothermie profonde avant de poursuivre le projet ? Que vous allez payer des dommages et intérêts pour les veaux nés prématurément ?

Contrairement à vous, nous avons une proposition très concrète et constructive pour éviter toutes les nuisances et les perturbations à l'avenir : **Mettre fin au projet, immédiatement et définitivement**. De plus, cette proposition constructive est soutenue démocratiquement par la décision du parlement cantonal. En revanche, vous (les promoteurs et les autorités cantonales) agissez sans légitimité par un vote populaire, vous agissez contre la majorité de la population et les majorités du parlement local et cantonal. Votre projet s'appuie uniquement sur une erreur judiciaire du tribunal cantonal et du tribunal fédéral. Les deux instances ont certes dû reconnaître qu'il y avait eu des vices de procédure (ce qui signifie normalement que les plaignants gagnent le procès). Mais les tribunaux ont décidé que le projet pouvait malgré tout être poursuivi, car il s'agissait d'un projet phare d'importance nationale. En d'autres termes, les lois en vigueur sont abrogées à volonté, lorsque cela plaît à la haute politique. Les promoteurs et les autorités cantonales utilisent le plan spécial comme un moyen dictatorial, utilisé pour éliminer toute opposition et imposer le projet par la force.

Dans ces conditions antidémocratiques, il n'est pas possible d'avoir une discussion constructive, et vous le savez vous-même. Vous ne faites cette réunion que pour pouvoir ensuite raconter dans votre propagande que vous avez un bon contact avec la population et qu'il existe une très bonne collaboration. Nous refusons une telle collaboration mensongère.

Vous connaissez notre demande et nous attendons de vous que vous la respectiez. Cela permettrait d'éliminer toutes les nuisances à l'avenir. C'est vraiment tout ce dont nous avons besoin de discuter.

En vous priant de prendre note.

Handwritten signatures and names in blue ink, including: Gubler, Thermin, André, Fabouat, Krispa, Gly, Hets, I. Jamin, Bulle, Johard, Ary, Bulle, Jamin.

# INFORMATIONS ENV

## ☐ Séance ENV avec les habitants de Berlincourt

### Buts de l'atelier:

- + Relever les nuisances subies par la population. **Post-it**
- + Présenter la régulation par le Canton (ENV en particulier). **10 min. de présentation**
- + Mettre en évidence des points d'amélioration (nuisances, communication, autres). **discussion**

### Ce que l'atelier ne fera pas:

- + arrêter le projet de géothermie.
- + remettre en cause le processus d'autorisation du projet de géothermie (plan spécial, déni démocratique).
- + discuter de la pertinence du projet.

# INFORMATIONS ENV

## ☐ Séance ENV avec les habitants de Berlincourt

### Nuisances ressenties :

• Éclairage  
• Gralation anti-  
-nuis des camions

Illumination  
de la tour

Lumière dérangante  
la nuit  
(habitants du village)

Atteinte à la  
santé, au  
sommeil

Vibrations

• Bruits métalliques toute  
la journée  
• vibrations  
• de la camion

- Bruit  
- Éclairage  
- Grondement  
des moteurs

Nuisances sonores  
nocturnes insupportables  
(bruits métalliques)

Bruits des  
tiges métalliques

Bruit de  
moteur continu

Bruit nocturne,  
dominical,  
etc.

- Écho du  
bruit

Violation de  
propriété

Service de  
dîner de  
propriétés privées

Problème de fissures :  
nos données et questions  
n'ont pas été prises  
en compte.  
Vive l'écologie

### Suggestions d'amélioration :

- Infos vulgarisées  
(ex. analyse de  
risques)

- Communication  
(+ d'images, vidéos  
pour comprendre  
ce qui se  
passe en  
sous-sol)

- projet pour  
habitants:

- paroi anti-bruit Sud

- spot lumière (moins  
et mieux orientés).

- activité nocturne

- activité estivale

- travaux dimanche/  
jours fériés

- plastique tige  
pour bruit

- communication  
hotline/  
urgence } (+GE)  
Canton

- info "simplifiée"

- crédibilité  
info canton

# INFORMATIONS ENV

## □ Lettre au DEN / ENV concernant le Tabeillon (19.11.2024)

- Contestation du débit  $Q_{347}$  du RIE (194 l/s)
- Rendre public les mesures du Tabeillon de GEJ
- Demande de 10 années de mesures réelles selon LEaux pour une concession
- Moratoire de 10 ans à cause du changement climatique
- Débit non permanent / Réserve piscicole
- Demande d'exclure le Tabeillon comme prise d'eau

Collectif des riverains-propriétaires du Tabeillon  
Pour adresse Pierre-Alain Vuille  
Vieilles Forges 48  
2854 Bassecourt

**LETTRE OUVERTE**

À Monsieur le ministre de l'Environnement, M. D. Eray  
À Madame la cheffe de l'Office de l'Environnement, Mme M. Oriet  
Au Parlement RCJU par sa Présidente, Mme P. Godat  
Pour information à : Conseil communal de Haute-Sorne, par Monsieur le Maire, M. E. Dobler  
Fédération des Pêcheurs jurassiens, par sa secrétaire  
ProNatura Jura  
Collectif des Agriculteurs H-S, par Mme L. Petitjean  
Citoyens Responsables Jura, par M. J. Aubry  
Pour publication à : Quotidien jurassien Delémont  
Fréquence Jura, rédaction  
Canal Alpha, Rédaction

Bassecourt, le 19 novembre 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de prendre connaissance de la présente ainsi que du dossier annexé et de son résumé, *Le Tabeillon, de la source au confluent, plus d'une année de mesures de débits et de relevés de précipitations.*

Sur la base de nos résultats, nous contestons les données admises pour les besoins en eau énumérées dans le Rapport d'Impact sur l'Environnement RIE, validées et libérées par le Plan Spécial Cantonal du 2 juin 2015.

La LEaux 1991 mentionne à l'Art 59 : « En l'absence de mesures suffisantes pour évaluer le débit d'un cours d'eau, le débit  $Q_{347}$  est déterminé selon d'autres méthodes, telles que l'observation d'événements hydrologiques ou la simulation ».

Dans ce cas, force est de constater que les dites « autres méthodes » sont loin de la réalité. A contrario une station de mesures de débit automatique était déjà prévue par RIE en 2014. Celle-ci a été posée à mi-avril 2024 sur le Tabeillon à Glovelier par GES/GEJ. Nous demandons expressément que les mesures de débits effectuées soient reprises par le Service de l'Environnement ENV et rendues publiques par le biais de la veille hydrologique du canton.

En fonction de l'évolution climatique de ces dix dernières années, présentant un déficit pluviométrique de l'ordre de 14%, et considérant que cette station aurait pu, aurait dû être posée il y a dix ans, nous demandons formellement que, selon LEaux, à compter du début de vos mesures, dix années soient prises en compte permettant une vision correcte du débit du Tabeillon avant tout octroi de concession de prise d'eau sur le Tabeillon.

3727 40-12-24  
 information  GVT   
 agenda  SDT   
 réponse  ENV   
 s'excuser  SIN

Reçu le 19 NOV. 2024 DEN  
 règlement  SDI   
 préavis     
 classement     
 copie ministre

Délai: 40-12-24  
Visa:

Ce moratoire de dix ans est justifié par la variabilité météorologique due au changement climatique. D'une part nous avons connu plusieurs années de sécheresse absolue du Tabeillon et d'autre part l'année en cours est une année record en termes de précipitations. Il faut remarquer que tant les précipitations que les périodes de sécheresse sont amplifiées. Seules des mesures sur une longue période permettront de déterminer la valeur objective d'un débit résiduel convenable.

La notion de « ruisseau à débit permanent » pourrait être remise en question si à l'avenir les périodes de sécheresse se répétaient régulièrement. Dans le cas d'un ruisseau à débit non permanent la LEaux ne s'applique pas. Nous en déduisons qu'aucune concession de prise d'eau ne devrait dès lors être permise !

Nous rappelons que le Tabeillon est une réserve piscicole, ruisseau pépinière entretenue par la Fédération des pêcheurs jurassiens sous mandat du canton. Cette Fédération s'est inquiétée par lettre du 13 juin 2023 à la commune de Haute-Sorne des conséquences de tout prélèvement d'eau.

Même en reprenant la valeur  $Q_{347}$  admise par le rapport RIE, de 194 l/s, référence de base pour la détermination d'un débit résiduel, on se rend compte qu'il ne sera pratiquement pas possible, pour une société industrielle telle que GES, de planifier une alimentation en eau sur la base de ce que le Tabeillon pourra fournir durant des périodes de plusieurs jours consécutifs.

Il est dès lors aberrant d'envisager le Tabeillon en tant que source d'eau principale et unique d'un tel projet industriel !

La détermination de la valeur de  $Q_{347}$  est d'une extrême importance pour définir un débit résiduel et un éventuel débit de dotation. Nous demandons que l'Office de l'environnement prenne position sur les chiffres que nous fournissons dans le rapport et en cas de divergences de fournir des preuves remettant en question nos conclusions, de même que sur notre interprétation du prélèvement potentiel selon notre point 7.5 page 53.

Nous demandons que ENV écarte d'ores et déjà le Tabeillon de toute velléité ou probabilité de concession de prise d'eau et en face part officiellement.

Nous sommes persuadés que nos documents et arguments sauront vous intéresser, nous vous remercions pour votre attention et vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Pour le Collectif des riverains-propriétaires du Tabeillon :

Pierre-Alain Vuille

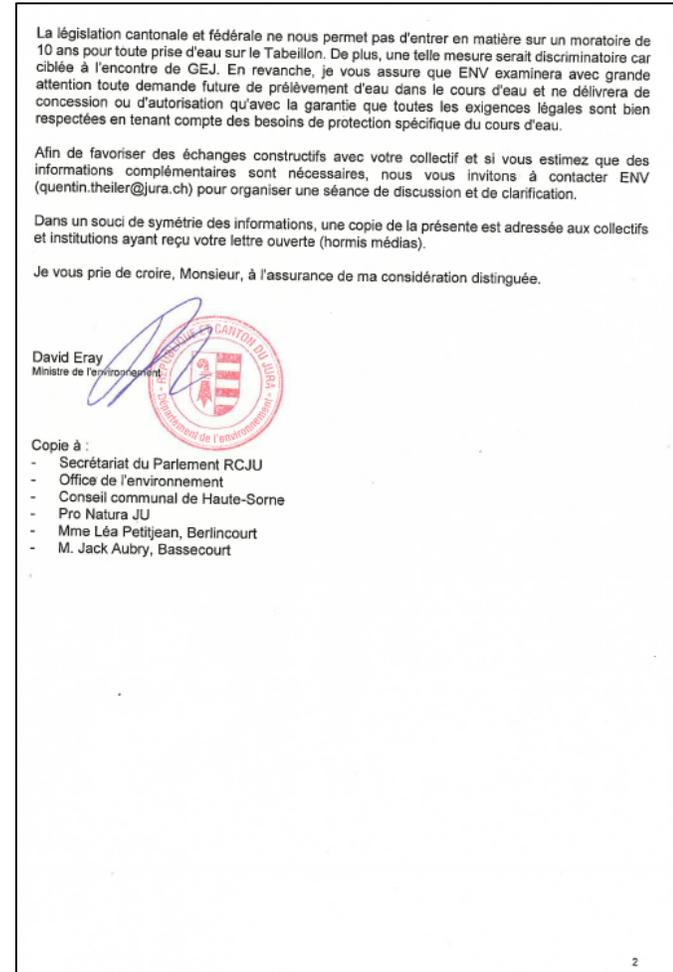
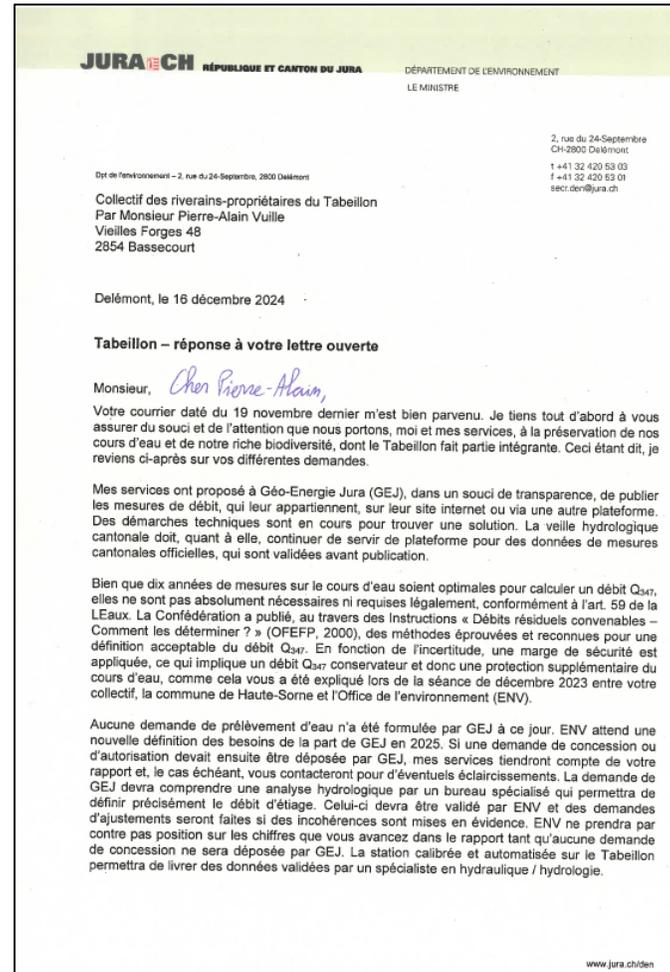
Bernard Chapuis

# INFORMATIONS ENV

## □ Lettre au DEN / ENV concernant le Tabeillon (19.11.2024)

→ Réponse du Ministre de l'environnement le 16 décembre 2024

- Proposition que GEJ publie les mesures
- 10 années de mesures n'est pas une obligation pour  $Q_{347}$  selon LEaux (art. 59) et selon publication OFEFP 2000.
- +  $Q_{347}$  calculé est élevé, moins d'eau peut être prélevée, approche conservatrice
- En attente de la demande de GEJ avec rapport hydrologique avant toute prise de position de ENV
- Pas de moratoire (aucune base légale pour prise d'eau)



# Informations du bureau

---

**Automne 2024**

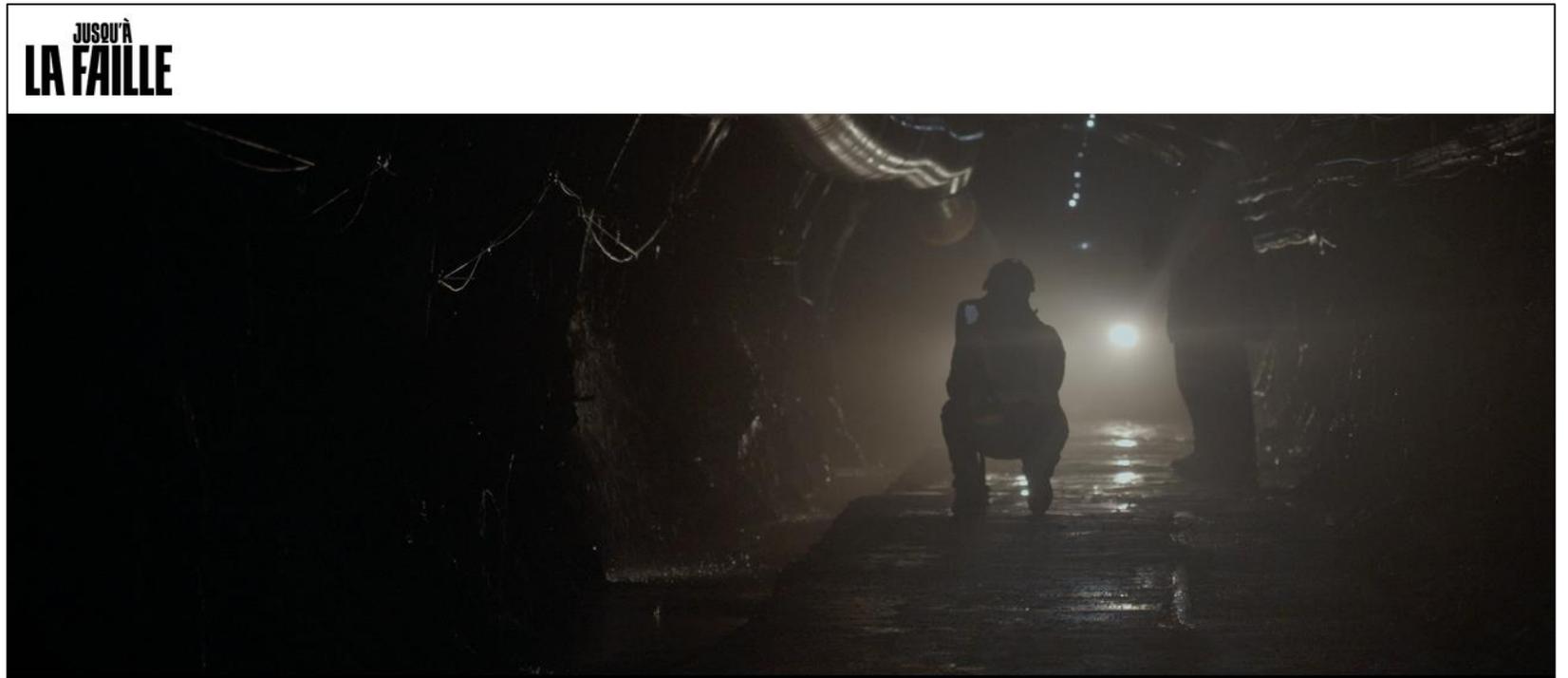
Geothermie Suisse, via le projet Transfer, a organisé des workshop sur « la communication sur la géothermie en Suisse »

**11 décembre 2024**

Mise en ligne d'une page dédiée au projet sur le site du Canton : [jura.ch/geothermie](https://jura.ch/geothermie)

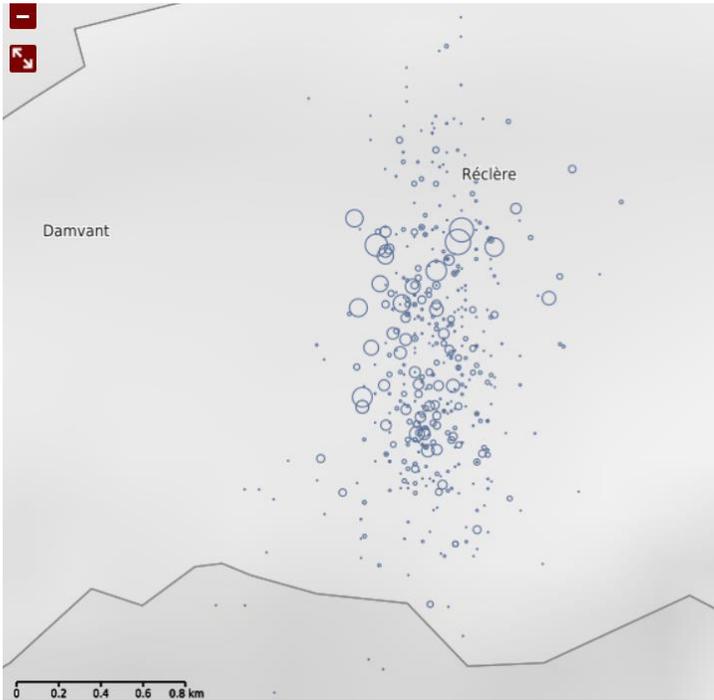
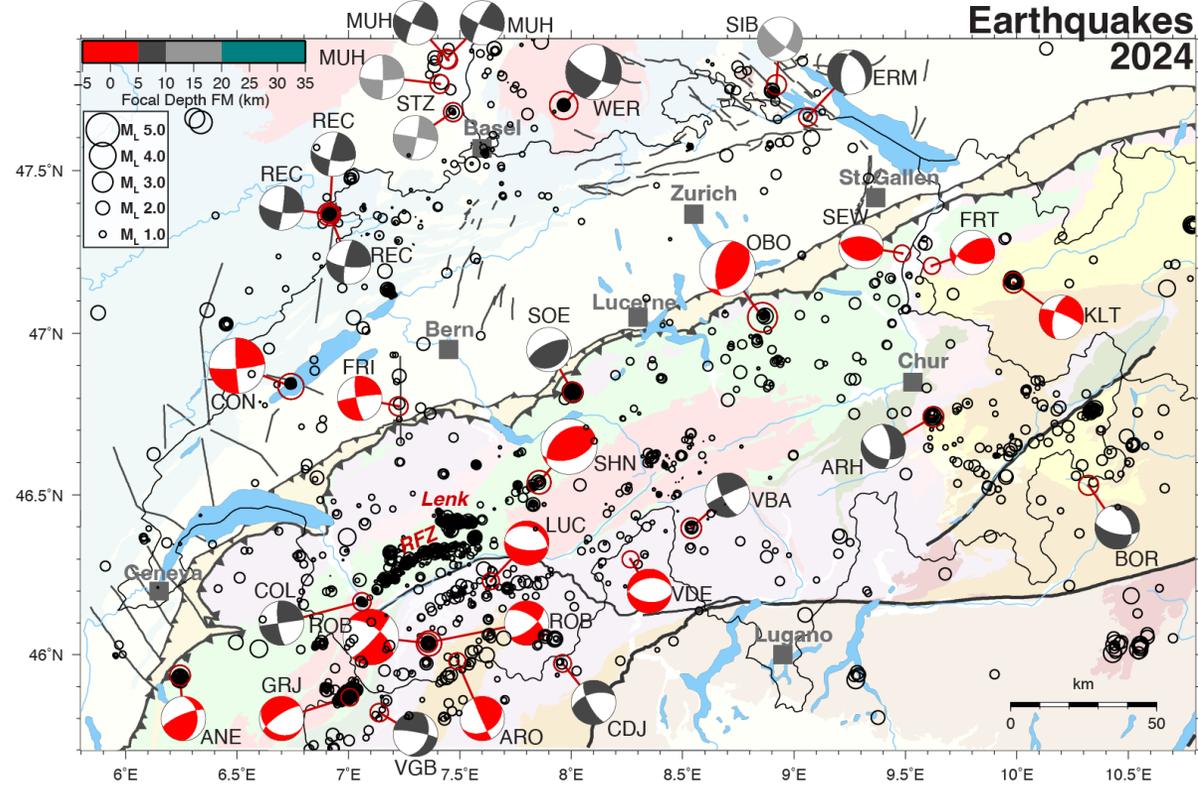
**Janvier 2025**

Film *Jusqu'à la faille* diffusé au cinéma La Grange à Delémont. Un site internet dédié au documentaire est disponible : [jusqualafaille.ch](https://jusqualafaille.ch)

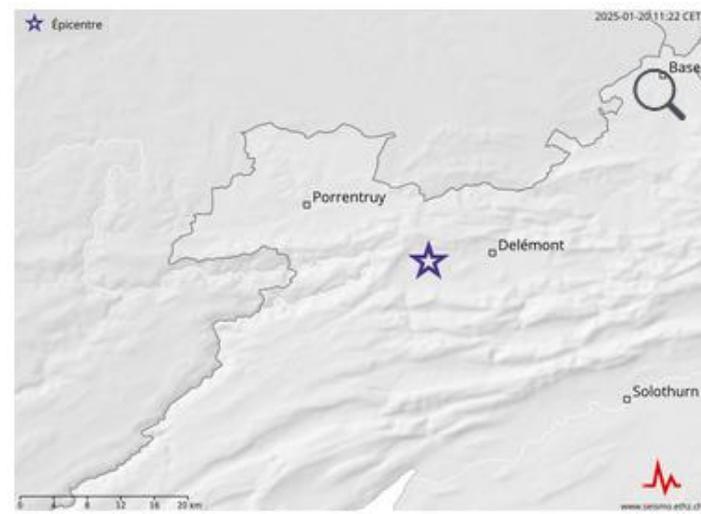


# Activité sismique naturelle dans le Jura en 2024

- 257 séismes enregistrés par le SED
- Principalement (224, soit 87%) au niveau de la séquence sismique de Réclère ( $M_L = -0.2$  à 2.6)



SÉISMES À PROXIMITÉ DE RÉCLÈRE (majoritairement depuis 2021)



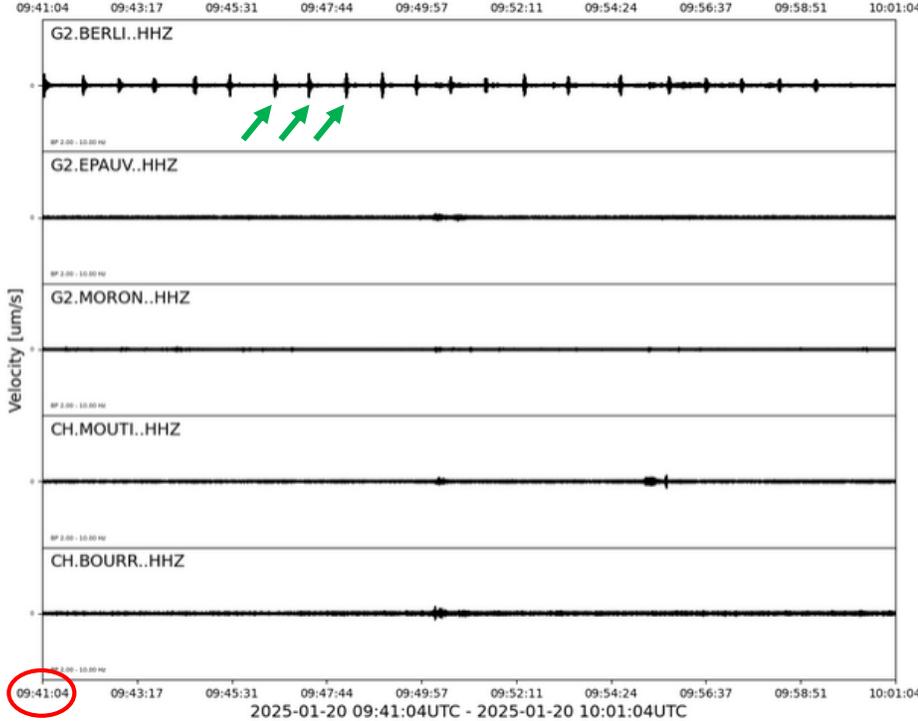
<b>Heure locale</b>	2024-11-10 09:08:05
<b>UTC time</b>	2024-11-10 08:08:05
<b>Type de l'événement</b>	earthquake
<b>Latitude / Longitude</b>	47.36 / 7.25
<b>Coordonnées Suisses</b>	585895 / 245221
<b>Magnitude</b>	1.8
<b>Type de Magnitude</b>	MLhc
<b>Localité</b>	DELEMONT JU
<b>Profondeur [km]</b>	18.1
<b>Type de localisation</b>	manual
<b>Institut</b>	SED
<b>Dernière modification</b>	10-11-2024 17:51:25

- 7 séismes naturels (non ressentis) avec épiceutre dans la vallée de Delémont ( $M_L = 0.1$  à 1.8)
- Séisme légèrement ressenti à Buix ( $M_L = 1.1$  à 2.2)

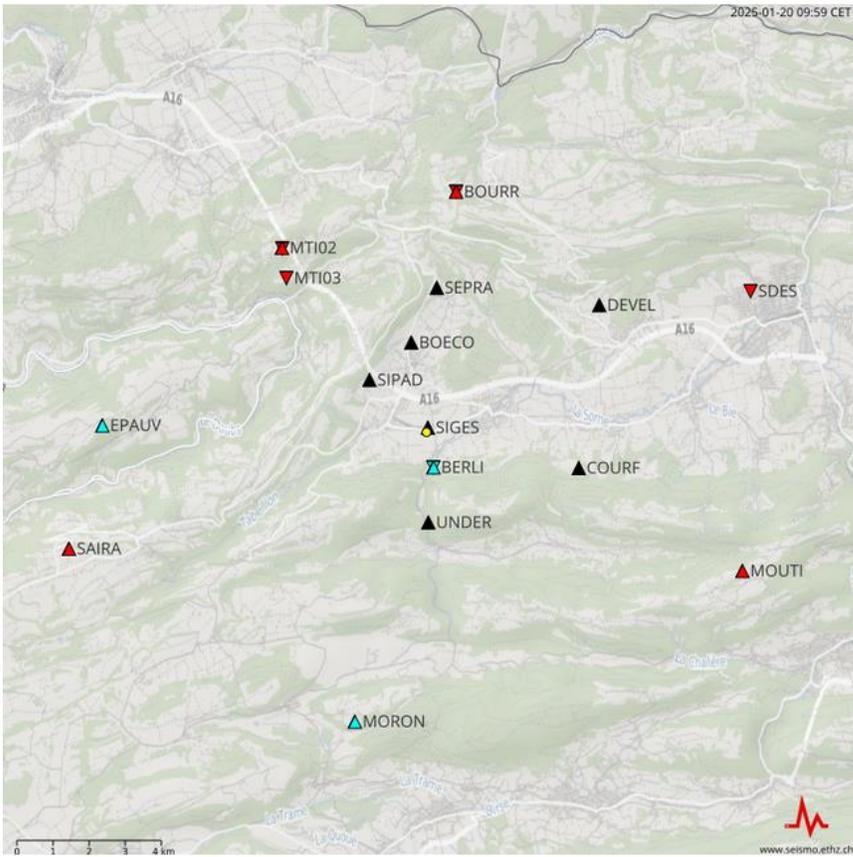
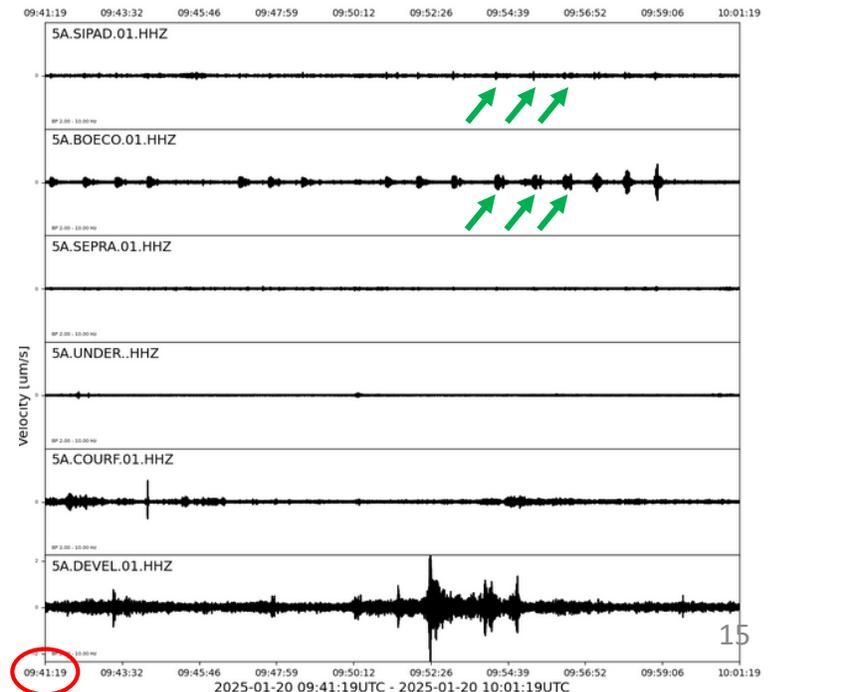
# Enregistrement de la campagne sismique 3D

→ Passage simultané à Berlincourt et Boécourt (lundi 20.01, matin)

RÉSEAU DU SERVICE  
SISMOLOGIQUE SUISSE



RÉSEAU DE GEO-ÉNERGIE



Publication en temps quasi-réel sur le site Internet du Service sismologique suisse :  
<http://www.seismo.ethz.ch/fr/monitoring/special-networks/geothermal-energy-haute-sorne/Real-Time-Seismograms/>

# Séismes induits en Suisse et dans le monde

→ <https://inducedearthquakes.org/> (recense plus de 1'200 évènements sismiques induits depuis 1868 ayant fait l'objet de publications)

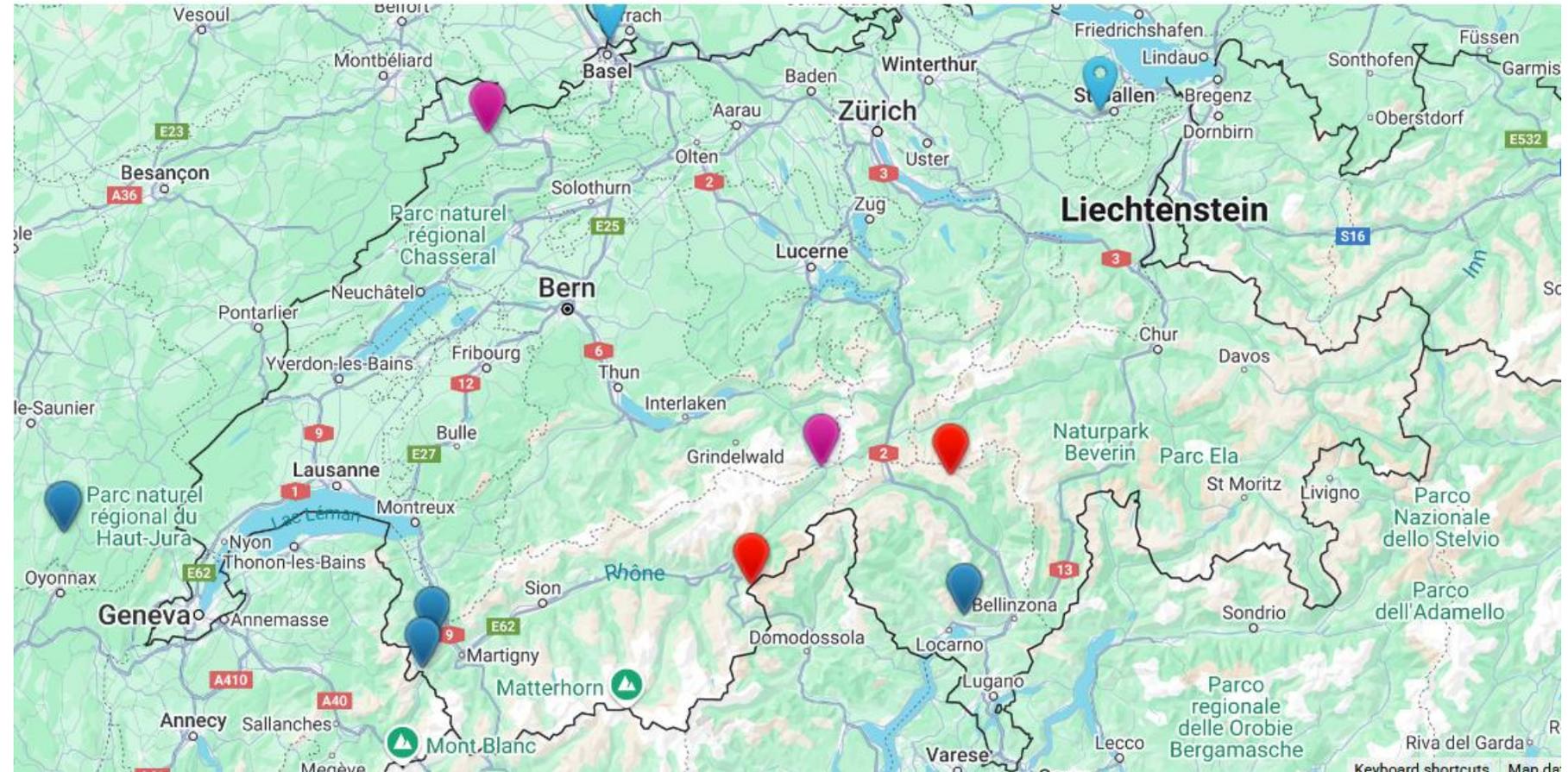
1953/54 : Série de séismes induits du Val d'Illiez (au moins 12 séismes de magnitude ~ 3 à 4), conséquence de la mise en eau du lac de barrage de Salanfe

Voir :

<http://www.seismo.ethz.ch/fr/earthquake-country-switzerland/earthquake-regions/valais/>

Bianchetti et al., 1992

## THE HUMAN-INDUCED EARTHQUAKE DATABASE



# **PRÉSENTATION DES DERNIERS RÉSULTATS ET CALENDRIER DU PROJET**



Olivier Zingg, chef de projet Suisse romande,  
Geo-Energie Suisse

Centre de compétence suisse  
en géothermie profonde pour  
la production d'électricité et de chaleur



# Le projet de géothermie de Haute-Sorne

Séance de la CSI  
23 janvier 2025, Bassecourt

Olivier Zingg, Directeur Geo-Energie Jura SA



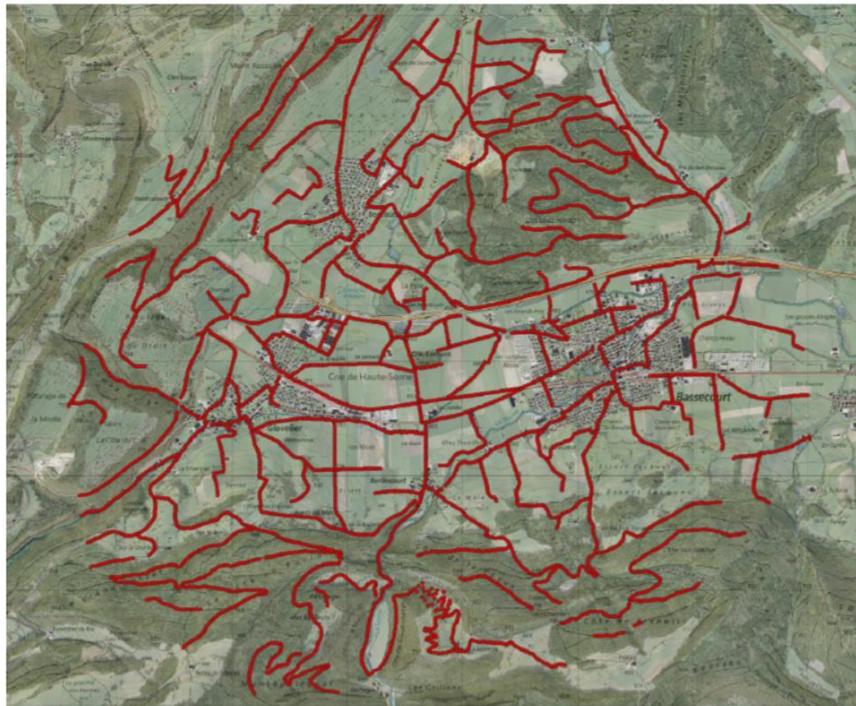
# Campagne sismique 3D – Retour sur les opérations (1)

- ❑ Travaux préparatoires (mensuration, permittage): dès novembre 2024
  - Taux d'octroi de permis par des propriétaires privés pour l'implantation de géophones très élevé (env. 95%)
- ❑ Début de la pose des géophones le 6 janvier
  - 3364 géophones déployés dans un rayon de 30 km<sup>2</sup>
  - Une quinzaine de géophone détruits ou volés (~0.5%)



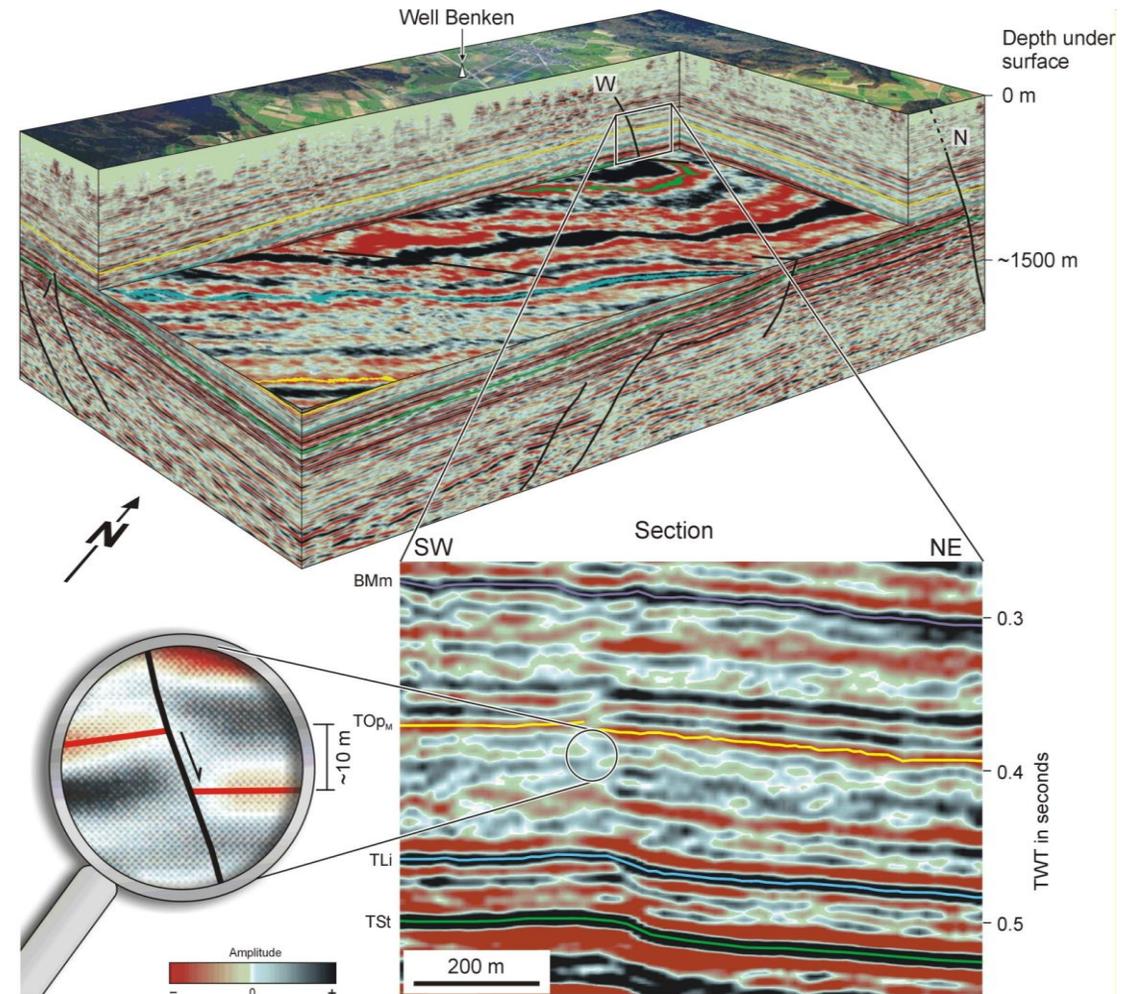
# Campagne sismique 3D – Retour sur les opérations (2)

- ❑ Début de l'acquisition le 14 janvier – dernières vibrations, en avance sur le calendrier, le 21 janvier.
  - Acquisition au moyen de deux équipes (un camion chacune) durant 8 jours, entre 8h et 18h.



# Campagne sismique 3D – Prochaines étapes

- ❑ Traitement des données par une entreprise spécialisée → jusqu'à mi-mars environ
- ❑ Interprétation géologique des résultats, intégration de toutes les données géophysiques et géologiques issues du forage → jusqu'à fin mai environ



Exemple de données sismiques 3D

# Tests de stimulation

- ❑ But: étudier le comportement de la roche lors de l'injection d'eau sous pression:
  - Mettre à jour les études de risque pour la stimulation principale du réservoir
  - Caractériser les propriétés mécaniques et hydrauliques de la roche et définir ainsi les paramètres opérationnels de la stimulation principale
  - *Les tests de stimulation représentent l'un de éléments les plus importants pour la réduction du risque sismique.*
- ❑ Opérations
  - De l'eau sera injectée à travers des ouvertures pratiquées dans le tubage du forage à une profondeur d'environ 3'800 m. Injection progressive en augmentant le débit tout en observant la sismicité induite en temps réel.
  - Le test sera poursuivi jusqu'à obtenir des enregistrements de la microsismicité statistiquement représentatifs pour autant que la magnitude demeure inférieure à 1. Un maximum de 500 m<sup>3</sup> d'eau sera injecté durant un cycle de test. En l'absence de microsismicité statistiquement représentative, ce cycle de test pourra être répété. Un minimum de 24 heures d'observation sera respecté entre les deux cycles d'injection.
  - La surveillance sismique en temps réel sera assurée grâce à une chaîne de sismomètres qui sera installée dans le forage. Les sismomètres seront ainsi disposés très proche du point d'injection et permettront un suivi très précis des opérations.

# Tests de stimulation – Etapes principales

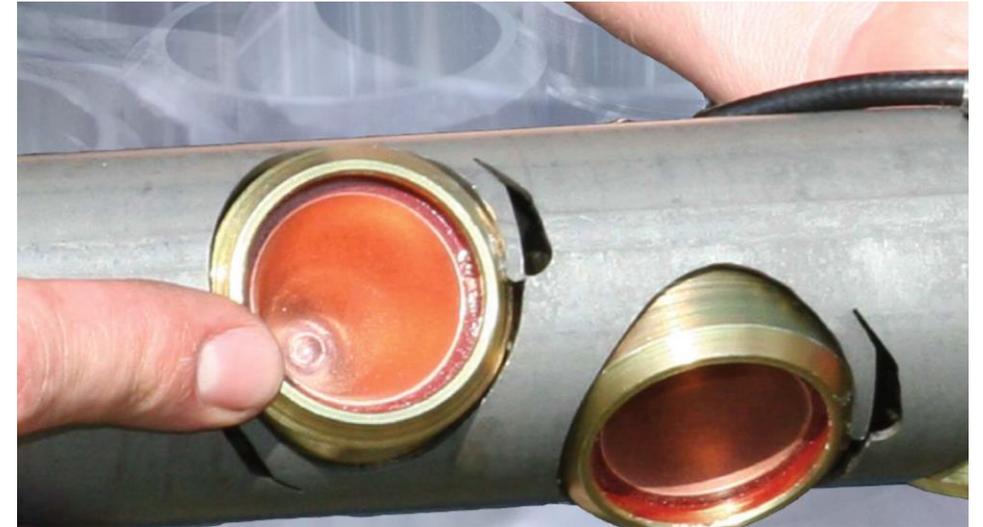
1. Mesures dans le forage et perforations
2. Mise en place de la chaîne de sismomètres pour la surveillance sismique
3. Tests hydrauliques et tests de stimulation
  - Ouverture du puits et relâchement de la pression
4. Observation, mesures et installation de la surveillance sismique à long terme



# Impression des opérations - Perforations

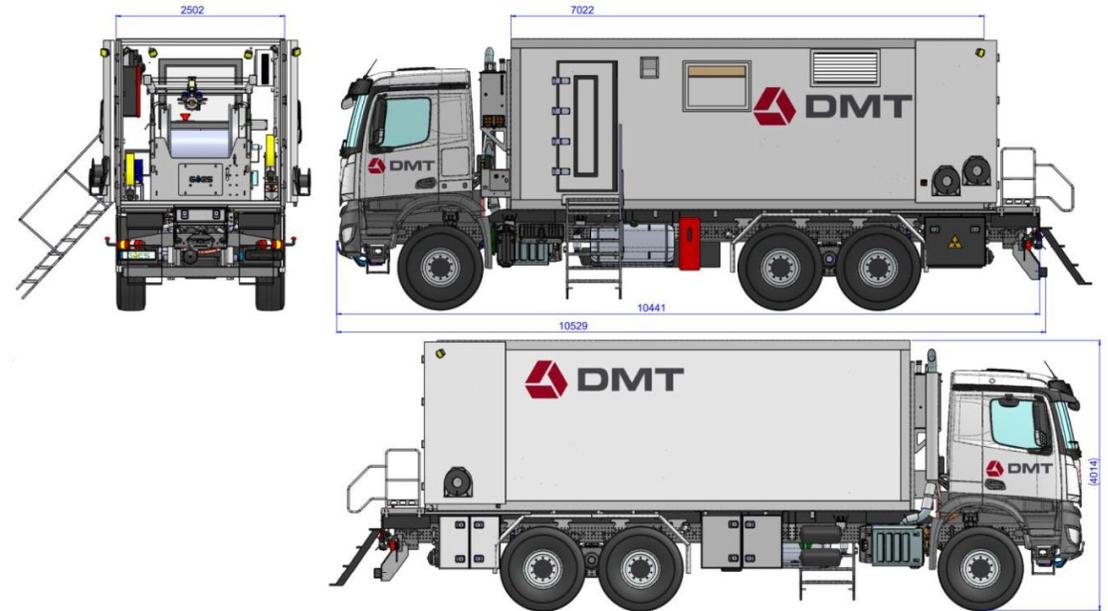


Camion de mesure avec treuil



Outil de perforation du tubage avec charges explosives

# Impression des opérations - Mise en place de la chaine de sismomètres



Installation de la chaine de sismomètres au moyen d'une camion de mesures avec treuil et d'une grue mobile (photo réalisée durant les diaggraphies du forage GVL-1, septembre 2024)

# Surveillance sismique (1)

- ❑ Durant les opérations:
  - ❑ surveillance sismique au moyen d'une chaîne de 8 sismomètres installés dans le forage de part et d'autre du point d'injection et reliés par un câble à la surface
  - ❑ Ce dispositif complète les réseaux de surveillance de surface de GES et du Service sismologique suisse
  - ❑ Monitoring 24h/24
  - ❑ Système de feux de circulation: arrêt des injections à une magnitude  $M_w=1.0$  (pour rappel, le «feux rouge» du projet est fixé à une magnitude  $M_w=2.0$ )

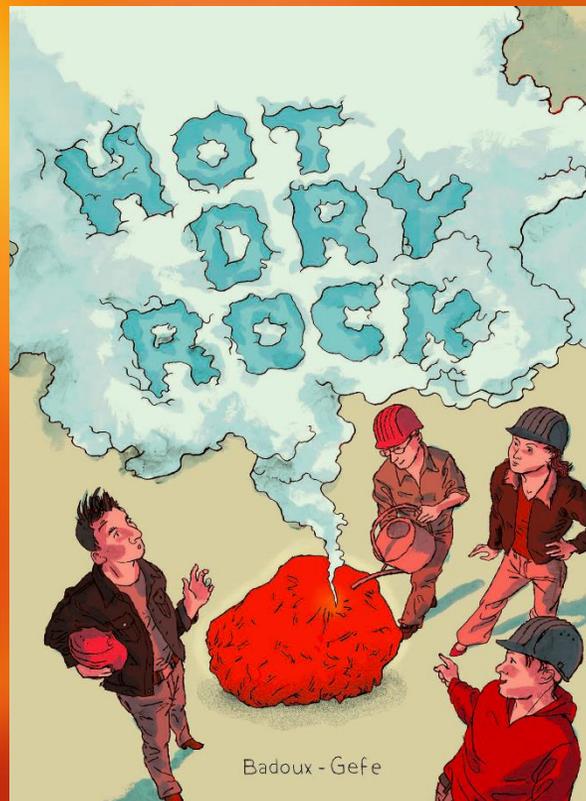
# Surveillance sismique (2)

- ❑ Après les opérations
  - ❑ Deux semaines après le relâchement de la pression du puits, la chaîne de sismomètres est remplacée par un autre outil composé de 2 sismomètres et destiné à demeurer à long terme dans le puits. Il s'agit d'un complément à la surveillance initialement prévue et autorisée (réseau de surface uniquement).



Sismomètres pour la surveillance long terme, Utah FORGE

Centre de compétence suisse  
en géothermie profonde pour  
la production d'électricité et de chaleur



Merci pour votre attention!

# **DEBRIEFING DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU 21 NOVEMBRE 2024**



Pascal Mahon, président de la CSI

# **BILAN DE L'ANNÉE ET RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024**



Pascal Mahon, président de la CSI

# **COMPTES 2024**



Pascal Mahon, président de la CSI

# Comptes 2024

Frais de fonctionnement de la Commission de suivi et d'information CSI, en charge par l'Exploitant	Budget 2024	Frais effectifs 2024
Honoraires Prof. Mahon, président (TTC)	20'000.00	18'583.00
Défraiement membres (TTC, hors RCJU, Géo-Energie, OFEN)	2'500.00	1'470.00
Secrétariat (TTC)	21'000.00	17'651.00
Comptabilité (TTC)	8'000.00	4'172.00
Autres collaborateurs RCJU (TTC, plusieurs collaborateurs, hors convention du 17 juin 2022)	13'000.00	9'065.00
Experts pour la gestion de la CSI et sa communication (invités, prestataires, médiation, etc.)	15'000.00	2'893.00
Séances de la CSI à Bassecourt (4-6 séances par an)	7'500.00	3'467.00
Visites du site à Glovelier (1 visite à 2 visites par an)	400.00	350.00
Visites extérieures (Bedretto, etc.)	5'000.00	-
Site web, développement base, maintenance, hébergement	3'000.00	2'426.00
Imprimés et graphisme (brochures, lettres, tous-ménages, infolettres, rapport annuel)	7'500.00	8'804.00
Matériel informatique	1'500.00	-
Licences informatiques	1'000.00	-
Infrastructure	10'600.00	8'594.00
Autres frais, divers	800.00	169.00
<b>TOTAL TTC</b>	<b>116'800.00</b>	<b>77'644.00</b>

**PAUSE DE 15 MINUTES**



# **PLANIFICATION DE L'ANNÉE 2025**



Pascal Mahon, président de la CSI

# Proposition du calendrier de séances 2025

établit en fonction du calendrier actuel de GES

Dates et lieux des séances 2024		Thématiques à aborder / travaux à entreprendre
À adapter en fonction du projet	jeudi, 23 janvier 2025 Aula de l'école primaire de Bassecourt	Organisation de l'année Présentation des opérations de 2025 (Campagne sismique 3D + tests de stimulation)
	mardi, 6 mai 2025 Aula de l'école primaire de Bassecourt	Préparation de la table-ronde / atelier-citoyen Présentation détaillée des opérations en lien avec les tests de stimulation
	jeudi, 12 juin 2025 Aula de l'école primaire de Bassecourt	Résultats de la phase exploratoire : données préliminaires
	jeudi, 2 octobre 2025 Aula de l'école primaire de Bassecourt	Présentation du modèle géologique et de l'analyse de risque mis à jour
	jeudi, 30 octobre 2025 Aula de l'école primaire de Bassecourt	Présentation des résultats des discussions de la table-ronde / atelier-citoyen
	jeudi, 27 novembre 2025 Aula de l'école primaire de Bassecourt	Procédure d'autorisation de la phase II, état de situation Programme mis à jour de GEJ/S (phase II) <i>Préparation d'une éventuelle séance publique au premier semestre 2026</i>
A discuter		
	En début de séance le 6 mai	Visite lors de la mise en place de la chaîne des sismomètres dans le puits / information surveillance sismique
	Semaine du 19 mai	Tests de stimulation : visite sur site durant les opérations possible (optionnel ? flexibilité demandée)
	Date à déterminer (en amont tests ou phase de stimulation)	Visite du laboratoire de Bedretto
	Juin (à confirmer) Haute-Sorne	Table ronde sur la question de l'approvisionnement en eau

# **BUDGET 2025**



Pascal Mahon, président de la CSI

# Budget 2025

Frais de fonctionnement de la Commission de suivi et d'information CSI, en charge par l'Exploitant	Budget 2025 (TTC)
Honoraires Prof. Mahon, président (TTC)	21'500.00
Défraiement membres (TTC, hors RCJU, Géo-Energie, OFEN)	2'000.00
Secrétariat (TTC)	20'500.00
Comptabilité (TTC)	5'000.00
Autres collaborateurs RCJU (TTC, plusieurs collaborateurs, hors convention du 17 juin 2022)	11'000.00
Experts pour la gestion de la CSI et sa communication (invités, prestataires, médiation, etc.)	10'000.00
Séances de la CSI à Bassecourt (4-6 séances par an)	4'500.00
Visites du site à Glovelier (1 visite à 2 visites par an)	400.00
Visites extérieures (Bedretto, etc.)	7'000.00
Ateliers citoyens - tables rondes	22'000.00
Site web, développement base, maintenance, hébergement	3'000.00
Imprimés et graphisme (brochures, lettres, tous-ménages, infolettres, rapport annuel)	11'500.00
Matériel informatique	500.00
Licences informatiques	300.00
Infrastructure	9'700.00
Autres frais, divers	500.00
<b>TOTAL TTC</b>	<b>129'400.00</b>

# **DIVERS**



Pascal Mahon, président de la CSI

# **CONCLUSION**



Pascal Mahon, président de la CSI